

GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE
DU VANUATU

Autorité de Régulation
des Services Publics
Ministère des Finances et de la
Gestion Economique

BP 9093
Port-Vila VANUATU

Téléphone : (678) 29795 / 23335 /
23521
Télécopie : (678) 27426

office@ura.gov.vu



www.URA.gov.vu

GOVERNMENT OF THE REPUBLIC
OF VANUATU

Utilities Regulatory Authority

Ministry of Finance and
Economic Management

PMB 9093
Port Vila VANUATU

Phone: (678) 29795 / 23335 /
23521
Fax: (678) 27426

Twitter : @URAvanuatu

Communiqué de presse : le 10 avril 2012

Appel aux collectivités intéressées par le Programme d'éducation publique de l'URA

L'Autorité de Régulation des Services Publics (URA) lance un appel aux communautés du Vanuatu qui souhaitent mieux comprendre leurs services d'eau et d'électricité.

Informier le public sur les questions liées aux services d'eau et d'électricité est un aspect important des fonctions de l'Autorité, dont l'objectif est de protéger les intérêts à long terme des consommateurs au Vanuatu.

L'Autorité propose de mettre en œuvre son Programme d'éducation publique (PEP) en 2012. Le PEP vise à éduquer et informer le public et les consommateurs sur une gamme de questions liées aux services d'eau et d'électricité.

A travers le PEP, l'Autorité fournira des informations importantes aux consommateurs et une opportunité pour le public de se renseigner sur les services qu'ils reçoivent.

L'Autorité prévoit que les premières sessions du PEP auront lieu à la fin du mois d'avril à Port-Vila. Elles visent à aider les consommateurs d'électricité à mieux comprendre leurs factures. Comprendre sa facture d'électricité est une question qui revient souvent dans les plaintes des consommateurs.

Par conséquent, l'Autorité souhaite que les collectivités dans la région de Port-Vila qui sont intéressées à mieux comprendre leurs factures invitent l'Autorité dans leur communauté.

Le programme sera également déployé à Luganville, Mallicolo et Tanna, couvrant des sujets spécifiques aux soucis des consommateurs qui vivent dans ces trois concessions. Les collectivités intéressées sont invitées à nous contacter pour organiser des sessions dès maintenant.

Les collectivités intéressées peuvent contacter Romney Marum par téléphone au (678) 23335, par courriel à rmarum@ura.gov.vu, ou en personne au bureau de l'Autorité de Régulation des Services Publics au rez-de-chaussée du bâtiment de la CNPV/VNPF à Port-Vila.

###

À propos de l'Autorité de Régulation des Services Publics du Vanuatu

L'Autorité a été créée en vertu de la *Loi N°11 de 2007 relative à l'Autorité de Régulation des Services Publics*. Elle est indépendante du Gouvernement et son objectif principal est d'assurer que les services en eau et électricité soient sûrs, fiables et abordables ; ainsi que de protéger les intérêts à long terme des consommateurs du Vanuatu. Dans le secteur de l'électricité, l'Autorité surveille les concessions exploitées par UNELCO sur les îles d'Efate, Mallicolo et Tanna, et par Vanuatu Utilities and Infrastructure Ltd (VUI) à Luganville, sur l'île d'Espiritu Santo. En outre, l'Autorité gère les plaintes des consommateurs et conseille le Gouvernement sur les questions liées à l'eau et l'électricité. Elle renégocie également les tarifs en vertu des règles des Accords de concessions et de législations pertinentes.

Coordonnées

Autorité de Régulation des Services Publics du Vanuatu

Courriel : office@ura.gov.vu

Téléphone : (678) 23335

Adresse postale : BP 9093 Port Vila VANUATU

Adresse : bâtiment de la Caisse nationale de prévoyance de Vanuatu, rez-de-chaussée

Site Internet : www.URA.gov.vu

Twitter : @URAvanuatu